Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8270422
Centre d'intérêt: 56

Lamontagne, Claude.

Détermination du style d'apprentissage : projet d'enquête : phase I (prolongement), 76-77 / présenté par Claude Lamontagne : CEGEP André-Laurendeau. -- La Salle : Le Collège, [1976?].
26 f. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: 371.394/L234d Cote LC: LB/1031

Descripteur(s): *Profil d'apprentissage *Enseignement individualisé *Enseignement personnalisé *Méthode d'apprentissage *Collégial (Niveau)

Le document présente le bilan, pour 1975-1976, du projet "Détermination du style d'apprentissage" développé au cégep André-Laurendeau, puis en esquisse la prospective pour 1976-1977. Ce projet a été réalisé dans un contexte d'individualisation et de personnalisation de l'enseignement qui rendait nécessaire une étude des profils d'apprentissage. Il poursuivait à l'origine trois objectifs: 1. la détermination du style d'apprentissage de l'étudiant de niveau collégial; 2. la prescription de méthodes d'apprentissage; 3. une consultation relative aux deux objectifs précédents. Un quatrième objectif s'est ajouté: le rayonnement du projet localement et au niveau du réseau collégial.

Le bilan révèle que: 1. 490 profils d'apprentissage ont été réalisés, au cours de l'année 1975-1976, à partir de 24 variables; 2. trois profils d'apprentissage types ont été conçus (en Biologie 921, en Philosophie 201 et en Physique 202); 3. une consultation a été menée auprès de 268 étudiants; 4. un début de rayonnement s'est manifesté. Le prolongement du projet a pour but la réalisation d'une batterie d'épreuves valides, fidèles et objectives, destinée à une population de quinze à vingt ans.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Notice(s) connexe(s): 8170027
Financement: Bénéficiaire - Collège André-Laurendeau
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEC
Programme(s) de subvention - PROSIP
Auteur de l'analyse: jr

EDUQ 8270422

PROJET D'ENQUETE

intr. pec.

DETERMINATION DU STYLE D'APPRENTISSAGE

PHASE I (prolongement): 76 - 77

CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111 rue Lapierre
LaSalle

Projet présenté par:
Claude Lamontagne
Responsable du Service de
Psychologie et d'Orientation

CONTENU

1. L'IDENTIFICATION DU PROJET

2. LA SYNTHESE DU PROJET

3. L'INTRODUCTION

4. LE BILAN

5. LA PROSPECTIVE

6. LA CONCLUSION

7. LES PREVISIONS BUDGETAIRES

8. LE CALENDRIER DE REALISATION

9. LES PHASES DE REALISATION DU PROJET GLOBAL

10. LE SCHEMA OPERATIONNEL DE L'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISE ET PERSONNALISE

11. LE PROFIL D'APPRENTISSAGE

1. L'IDENTIFICATION DU PROJET

1.1 Le titre du projet

Détermination du style d'apprentissage

1.2 Le collège

1.2.1 Le nom et l'adresse du collège

C.E.G.E.P. André-Laurendeau
1111 rue Lapierre
C.P. 300
LaSalle, H8R 3V8

1.3 Les répondants du collège pour le projet

1.3.1 Le responsable immédiat

Claude Lamontagne

Claude Lamontagne

1.3.2 Le responsable suppléant

Aucun responsable suppléant n'a été envisagé pour le moment. Le CEGEP André-Laurendeau dispose d'un personnel restreint.

2. LA SYNTHESE DU PROJET

Le nom du collège: André-Laurendeau

Le titre du projet: Détermination du style d'apprentissage

A. La catégorie du projet: Enquête

B. L'objet du projet (résumé):

Ce projet a pour objet, le style d'apprentissage de l'étudiant. Dans son ensemble, ce projet poursuit trois objectifs:

- la détermination du style d'apprentissage;
- la prescription d'apprentissage;
- la consultation relative aux deux objectifs précédents.

C. La problématique du projet (résumé):

L'individualisation et la personnalisation de l'enseignement est un changement important dans l'univers pédagogique. Il commande, comme tout changement, une adaptation de la part de l'étudiant. Celle-ci n'est possible qu'avec une meilleure connaissance de soi. Le profil d'apprentissage répond à ce besoin. Aussi est-il nécessaire de mettre au point les instruments qui serviront à la détermination de ce profil et de faire l'inventaire des stratégies d'apprentissage disponibles pour chaque cours offert à l'étudiant.

3. L'INTRODUCTION

Le présent document a pour objectif d'établir le bilan de réalisation du projet Détermination du style d'apprentissage et d'en esquisser la prospective.

Ce projet, comme il l'a été indiqué sur la feuille synthèse de présentation du projet, poursuivait à l'origine trois objectifs:

1. la détermination du style d'apprentissage;
2. la prescription d'apprentissage;
3. la consultation relative aux deux objectifs précédents.

Il va sans dire que la réalisation de ces trois objectifs représente un défi très sérieux au plan concret. En effet, l'atteinte de ces trois objectifs implique un déploiement et une diversification nouvelle des activités du Service de psychologie et d'orientation dans ses relations avec les étudiants, les professionnels et les membres du corps professoral. La prise de conscience de la façon d'apprendre d'un individu crée nécessairement des besoins et des attentes qui exigent une consultation de support: la conscientisation commande la mise en place de stratégies pour le développement des habiletés désirables. C'est pourquoi la perspective d'ensemble exprimée par la poursuite des trois objectifs fixés a été retenue comme éclairage global pour l'implantation progressive de ce projet au Collège André-Laurendeau. D'ailleurs, des interrogations, des réserves et des inquiétudes relativement à l'implantation de ce pro-

jet avaient été formulées par certains membres du comité d'analyse de ce projet pour l'année scolaire 75-76. En effet, on voyait difficilement comment ce projet pourrait s'insérer progressivement dans la vie pédagogique d'une institution de niveau collégial et en l'occurrence dans celle du Collège André-Laurendeau.

Les recherches préliminaires sur le profil d'apprentissage et la mise au point des instruments susceptibles de servir à la détermination du style d'apprentissage de l'étudiant remonte déjà à quelques années comme il a été précisé dans le calendrier de réalisation du projet soumis pour 1975-76. C'est pourquoi la subvention accordée pour l'année scolaire 75-76 est apparue comme une occasion de pousser plus à fond la réalisation de ce projet au Collège André-Laurendeau et d'en assurer le rayonnement à l'extérieur dans le réseau des collèges.

D'ailleurs, les critères d'évaluation de la réalisation du projet Détermination du style d'apprentissage qui avaient été fixés, étaient les suivants:

1. la réalisation d'une batterie d'épreuves valides, fidèles et objectives pour une population de 15 à 20 ans;

2. la réalisation d'une feuille-synthèse des stratégies d'apprentissage disponibles pour les différents cours offerts;

3. la mise au point d'un processus temporaire de consultation individuelle et en groupe sur le style d'apprentissage et sur la prescription d'apprentissage.

C'est donc à partir de ces critères que sera établi le bilan de réalisation de ce projet et qu'en sera esquissée la prospective.

Enfin, la planification du projet Détermination du style d'apprentissage phase I, prolongement 76-77, sera faite en tenant compte des impératifs que commande la réalisation définitive de la phase I du projet. En effet, la mise au point du matériel psychodiagnostique et des documents qui facilitent la compréhension et l'interprétation du profil d'apprentissage de l'étudiant est une phase importante dans la réalisation globale du projet. La production du profil d'apprentissage doit être assurée pour en permettre l'utilisation au plan des applications concrètes ou de la recherche.

4. LE BILAN

Le bilan de réalisation du projet se fera à la lumière des critères d'évaluation qui apparaissent dans le document du projet subventionné en 75-76. Ces critères avaient pour objectif de préciser d'une façon plus ou moins rigoureuse l'atteinte des trois objectifs fixés au point de départ:

1. la détermination du style d'apprentissage;
2. la prescription d'apprentissage;
3. la consultation relative aux deux objectifs précédents.

Un quatrième objectif s'était ajouté à la suite des discussions relatives aux retombées du projet à l'intérieur du collège comme à l'extérieur:

4. le rayonnement du projet localement et au niveau du réseau collégial.

Le critère d'évaluation retenu pour apprécier l'atteinte de ce dernier objectif peut se formuler comme suit:

4. la mise sur pied d'un comité de travail comprenant des participants du Collège André-Laurendeau et des participants de l'extérieur pour faire l'analyse des questions relatives à l'utilisation progressive du profil d'apprentissage au niveau collégial.

C'est à partir des objectifs fixés et à la lumière des critères d'évaluation retenus que sera établi le bilan du projet Détermination du style d'apprentissage, 75-76.

4.1 La détermination du style d'apprentissage

Quatre cent quatre-vingt-dix profils d'apprentissage ont été réalisés. Deux catégories de normes ont été mises au point: une pour le niveau secondaire III et IV et l'autre pour le niveau secondaire V ainsi que le niveau collégial I. Ces normes ont été utilisées pour la confection des profils selon la population d'appartenance de chaque sujet.

Seulement vingt-quatre (24) variables sur une possibilité de trente-trois (33) ont été retenues pour mettre au point les profils. Voici l'énumération de ces variables:

1. T (VL) : Théorique - visuo-linguistique;
2. T (AL) : Théorique - audio-linguistique;
3. T (VQ) : Théorique - visuo-quantitatif;
4. T (AQ) : Théorique - audio-quantitatif;
5. Q (A) : Qualitatif - auditif;
6. Q (V) : Qualitatif - visuel;
7. Q (CEM) : Qualitatif - code empathique;
8. Q (CES) : Qualitatif - code esthétique;
9. Q (CET) : Qualitatif - code éthique;
10. Q (CH) : Qualitatif - code histrionique;
11. Q (CK) : Qualitatif - code kinésique;
12. Q (CKH) : Qualitatif - code kinesthétique;

13. Q (CP) : Qualitatif - code proximique;
14. Q (CS) : Qualitatif - code synnoétique;
15. Q (CT) : Qualitatif - code transactionnel;
16. F : Famille;
17. A : Associés;
18. I : Individualité;
19. R : Relation;
20. M : Magnitude;
21. D : Différence;
22. L : Appréciation;
23. (K) : Déduction;
24. NL : Niveau de lecture.

Au point 11 figure un blanc du profil d'apprentissage qui a été utilisé.

Les normes pour le niveau secondaire III et IV ont été calculées sur une population de 168. Les normes du niveau secondaire V ainsi que du niveau collégial I ont été produites à partir d'une population de 268.

Les études statistiques sur la validité et sur la fidélité ont été entreprises, mais elles devaient être poursuivies au cours des mois de mai et juin 76. Cependant, le déplacement de la période de passation des épreuves psychodiagnostiques par les étudiants nouvellement admis pour 76-77 a temporairement mis un terme aux études statistiques en cours: la passation des épreuves, prévue pour avril, mai et juin 76 a été reportée en août 76.

4.2 La prescription d'apprentissage

Trois expérimentations préliminaires ont été mises sur pied, une en biologie 921, une autre en philosophie 201 et la dernière en physique 202. Ces expérimentations avaient pour but de préciser a priori et a posteriori le profil d'apprentissage type des étudiants susceptibles de réussir plus facilement dans chacun des cours mentionnés selon les stratégies d'apprentissage disponibles et les modes d'évaluation utilisés compte tenu des objectifs fixés.

Ces expérimentations se solderont donc par la mise au point de trois profils d'apprentissage types: un en biologie 921 selon la méthode de l'audio-tutorat; l'autre en philosophie 201 selon la méthode d'un plan de cours détaillé; enfin, le dernier en physique selon une adaptation de la méthode Keller.

La rédaction d'une feuille-synthèse des stratégies d'apprentissage disponibles pour les différents cours offerts au Collège André-Laurendeau a été mise de côté. En effet, il est apparu, à l'analyse des résultats obtenus en biologie 921 tout particulièrement, que le succès de l'étudiant, chiffré ou non, n'est pas fonction principalement des stratégies d'apprentissage disponibles, mais avant tout du ou des modes d'évaluation auxquels l'étudiant est soumis.

Par ailleurs, certaines analyses ont été amorcées pour mettre au point des profils d'apprentissage types pour certaines orientations professionnelles, comme en techniques infirmières.

4.3 La consultation relative aux deux objectifs précédents

Aucun processus de consultation individuelle et/ou en groupe sur le style d'apprentissage et sur la prescription d'apprentissage n'a été formellement mis en oeuvre.

Cependant, la consultation individuelle et/ou en groupe a été assurée auprès des deux cents soixante et huit (268) étudiants de niveau collégial.

Un guide temporaire pour l'interprétation du profil d'apprentissage a néanmoins été confectionné. Mais aucune production audio ou vidéo n'a été réalisée.

4.4 Le rayonnement du projet localement et au niveau du réseau collégial

Effectivement, un Comité de travail sur le profil d'apprentissage a été organisé sur une base d'engagement libre. Ce Comité de travail regroupe deux représentants du Collège de Valleyfield, Pierre Guay et Claude Major, deux représentants du Collège de Rosemont, Pierre Blais et Denis Lefebvre, deux de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec, Jean-Maurice Lamy et Noël Lauzon, deux de l'Université de Montréal, André Morin et Richard Prégent, un du Service Général des Moyens d'Enseignement, Marc Scholer, en plus des représentants du Collège André-Laurendeau dont Jean-Paul Dionne, Robert Drouin, René Lachaîne, Claude Lamontagne, Norman Moore, Louise Paquet, etc. Ce Comité de travail a tenu jusqu'à présent cinq (5) réunions importantes sur des questions relatives au profil d'apprentissage et à ses applications concrètes au niveau collégial.

Par ailleurs, le projet Détermination du style d'apprentissage a commencé à rayonner au Collège de Valleyfield, de Rosemont, au John Abbott College, à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec, à l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, ainsi qu'au North Island Regional School Board. Il serait superflu d'énumérer plus longuement les différents milieux où ce projet commence à rayonner: l'individualisation et la personnalisation de l'enseignement est dans le vent et ce projet répond à un certain nombre de questions que soulève cette problématique nouvelle en éducation.

5. LA PROSPECTIVE

La présente prospective de réalisation du projet pour 76-77 ne tiendra compte que de l'objectif: la détermination du style d'apprentissage et de critère d'évaluation de cet objectif: la réalisation d'une batterie d'épreuves valides, fidèles et objectives pour une population de 15 à 20 ans.

Il a donc semblé prioritaire, après analyse, consultation et discussion, de prolonger la phase I du projet global. Le franchissement de cette étape sera décisif quant au rayonnement du projet au niveau du réseau collégial. Cependant, ce prolongement risque de ralentir l'implantation du projet au Collège André-Laurendeau: cette réserve ne demeure, toutefois, qu'une hypothèse que seul le temps permettra de vérifier.

Pour réaliser l'objectif fixé, il faut premièrement terminer les analyses statistiques déjà entreprises sur les épreuves utilisées pour évaluer les vingt-quatre (24) variables mentionnées au point 4.1.

Il faut deuxièmement terminer la mise au point des épreuves qui évalueront les neuf (9) variables qui ne figurent pas encore sur le profil d'apprentissage utilisé, soit:

1. Q (O) : Qualitatif - olfactif;
2. Q (S) : Qualitatif - gustatif;
3. Q (T) : Qualitatif - tactile;
4. Q (P) : Qualitatif - proprioceptif;

5. Q (PK) : Qualitatif - proprioceptif-cinématique;
6. Q (PD) : Qualitatif - proprioceptif-dextral;
7. Q (PS) : Qualitatif - proprioceptif-sénestral;
8. Q (PTM) : Qualitatif - proprioceptif-temporel;
9. Q (CTM) : Qualitatif - code temporel.

Il faut également effectuer les études statistiques d'usage pour s'assurer de la validité, de la fidélité et de l'objectivité des épreuves utilisées.

Par ailleurs, il faut ajouter que les épreuves pour évaluer les huit (8) premières variables mentionnées plus haut sont des épreuves individuelles de performance. Ces épreuves, pour être validées et normalisées, exigent un plus grand déploiement d'énergie compte tenu de leur caractère individuel. L'épreuve pour mesurer la neuvième variable dont il est ici question ne tombe pas sous le coup des tests individuels de performance: elle sera ajoutée au contenu actuel de l'épreuve no 12.

La mise au point d'instruments de mesure pour le complexe mémoire-intérêt est également retenue. Cependant, les instruments de mesure américains n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse tant soit peu approfondie. Il est donc difficile de prévoir actuellement la somme de travail qu'il faudra investir pour traduire, adapter et, s'il y a lieu, produire des instruments objectifs, valides et fidèles. Le complexe mémoire-intérêt comporte onze variables. Les voici:

1. RC : Reconnaissance;
2. RT : Rétention;
3. RL : Rappel;

4. AN : Association;
5. PN : Personnes;
6. PS : Processus;
7. PT : Propriétés;
8. AS : Assimilation;
9. AC : Accommodation;
10. PN : Répression;
11. AT : Attention.

Ces variables constituent le quatrième sous-ensemble du profil d'apprentissage.

Il faut troisièmement mettre au point un programme de traitement des données de tests pour le complexe mémoire-intérêt. Le programme de traitement réalisé en 75-76 pourrait être tout simplement complété. Une analyse plus approfondie permettra de préciser cette question.

Il faut quatrièmement confectionner un manuel de normes et de données statistiques qui renseigne les professionnels de la mesure et de l'évaluation ainsi que ceux de la psychologie et de l'orientation sur la valeur psychométrique et les limites des instruments de mesure utilisés.

Il faut cinquièmement confectionner un guide d'interprétation et d'utilisation du profil d'apprentissage. Ce guide sera utilisable par les professeurs, les étudiants, comme par les professionnels de la psychologie et de l'orientation, de l'animation, du placement, de l'aide pédagogique individuelle, etc., enfin par tous ceux qui ont pour fonction d'assister l'étudiant dans son cheminement scolaire et vocationnel au niveau collégial.

Les critères d'évaluation retenus pour le prolongement de la réalisation de la phase I du projet Détermination du profil d'apprentissage sont les suivants:

1. une batterie de tests complète qui fournit des indications objectives, valables et fidèles sur les trente-trois (33) variables qui constituent les trois premiers sous-ensembles du profil d'apprentissage;

2. une batterie de tests complète, mais expérimentale qui fournit des indications objectives, valables et fidèles sur les onze (11) variables du complexe mémoire-intérêt;

3. un enregistrement sur ruban magnétique des directives pour la passation des tests des trois premiers sous-ensembles du style d'apprentissage;

4. un enregistrement sur ruban magnétique des directives pour la passation des tests du quatrième sous-ensemble, le complexe mémoire-intérêt (s'il y a lieu);

5. un programme de traitement informatique des données de tests pour les quatre sous-ensembles du profil d'apprentissage;

6. un manuel de normes et de données statistiques sur les épreuves utilisées pour la détermination du profil d'apprentissage;

7. un guide d'interprétation et d'utilisation du profil d'apprentissage.

6. LA CONCLUSION

Le projet Détermination du style d'apprentissage, subventionné en 75-76, se solde par un certain nombre de réalisations. Celles-ci nous semblent justifier une nouvelle demande de subvention pour mener à terme la réalisation de la phase I du projet.

Par ailleurs, la détermination du profil d'apprentissage ne sera complète qu'avec la mesure des variables du complexe mémoire-intérêt. Pour ce faire, il faut mettre au point les instruments de mesure ad hoc. Ce travail exigera nécessairement un certain nombre de recherches, d'essais et d'erreurs.

Les prévisions budgétaires ont été réaménagées en tenant compte du travail à effectuer pour assurer la mesure des quatre sous-ensembles du profil d'apprentissage.

7. LES PREVISIONS BUDGETAIRES

7.1	Les traitements	
	deux professionnels (plein temps)	* 40,000.00
	un commis I (plein temps)	* 9,800.00
	deux professionnels consultants	3,200.00
7.2	Les bénéfices marginaux (4%)	2,120.00
7.3	Les frais de voyages	4,000.00
7.4	Les fournitures et le matériel spécialisé	7,000.00
7.5	Les services: honoraires et contrats	1,600.00
7.6	Les autres dépenses (imprévus)	1,500.00
		69,220.00

* Ces salaires tiennent compte des augmentations prévues avec la signature des nouvelles conventions collectives. Claude Lamontagne et Louise Paquet sont les deux professionnels dont il est ici question; Madeleine Lampron sera la commis I.

8. LE CALENDRIER DE REALISATION

8.1 Le calendrier de réalisation pour les trois premiers sous-ensembles du profil d'apprentissage

	Août 76	Septembre 76	Octobre 76	Novembre 76	Décembre 76	Janvier 77	Février 77	Mars 77	Avril 77	Mai 77	Juin 77
PASSATION DES EPREUVES ACTUELLES	X	X									
ANALYSE STATISTIQUE DES EPREUVES ACTUELLES	X	X									
MISE AU POINT DES EPREUVES MANQUANTES A LA BATTERIE			X								
MISE AU POINT DU TRAITEMENT INFORMATIQUE DES NOUVELLES EPREUVES			X								
ENREGISTREMENT DU 1er RUBAN MAGNETIQUE DE DIRECTIVES	X										
ENREGISTREMENT DU 2e RUBAN MAGNETIQUE DE DIRECTIVES			X								
PASSATION DES NOUVELLES EPREUVES				X							
ANALYSE STATISTIQUE DES NOUVELLES EPREUVES					X						

	Août 76	Septembre 76	Octobre 76	Novembre 76	Décembre 76	Janvier 77	Février 77	Mars 77	Avril 77	Mai 77	Juin 77
NOUVELLE PASSATION DES EPREUVES						X					
NOUVELLE ANALYSE STATISTIQUE DES EPREUVES							X				
PASSATION DE LA BATTERIE DE TESTS A UN PETIT ECHANTILLON								X	X		
PRODUCTION D'UN MANUEL DE NORMES									X		
PRODUCTION D'UN GUIDE D'INTERPRETATION ET D'UTILISATION										X	
REDACTION D'UN RAPPORT											X

8.2 Le calendrier de réalisation pour le quatrième sous-ensemble du profil d'apprentissage: le complexe mémoire-intérêt

	Août 76	Septembre 76	Octobre 76	Novembre 76	Décembre 76	Janvier 77	Février 77	Mars 77	Avril 77	Mai 77	Juin 77
TRADUCTION DES TESTS ET MISE AU POINT DES TESTS	X	X	X								
MISE AU POINT DU TRAITEMENT INFORMATIQUE DES EPREUVES			X								
ENREGISTREMENT DU RUBAN MAGNETIQUE DE DIRECTIVES			X								
PASSATION DES EPREUVES				X							
ANALYSE STATISTIQUE DES EPREUVES					X						
NOUVELLE PASSATION DES EPREUVES						X					
NOUVELLE ANALYSE STATISTIQUE DES EPREUVES							X	X			
PRODUCTION DES NORMES A INSERER DANS LE MANUEL DES NORMES									X		

	Août 76	Septembre 76	Octobre 76	Novembre 76	Décembre 76	Janvier 77	Février 77	Mars 77	Avril 77	Mai 77	Juin 77
PRODUCTION D'UN GUIDE D'INTERPRETATION										X	
REDACTION D'UN RAPPORT											X

9. LES PHASES DE REALISATION DU PROJET GLOBAL

9.1 La phase I

1975-76, 1976-77

9.1.1 L'objectif global

La détermination du style d'apprentissage de l'étudiant.

9.1.2 La méthode de recherche

L'enquête sur les quarante-quatre (44) variables qui constituent les quatre (4) sous-ensembles du profil d'apprentissage.

9.1.3 Les critères d'évaluation

- la mise au point d'une batterie de tests complète;
- la production d'un manuel de normes;
- la production d'un guide d'interprétation et d'utilisation.

9.2 La phase II

1977-78

9.2.1 L'objectif global

L'implantation-rodage, c'est-à-dire la prescription d'apprentissage et la consultation relative au profil d'apprentissage et à la prescription d'apprentissage.

9.2.2 Les méthodes de recherche

- l'enquête sur les profils d'apprentissage types des différentes disciplines;
- la consultation individuelle et collective.

9.2.3 Les critères d'évaluation:

- la production d'un manuel de profils d'apprentissage types selon les différentes disciplines;
- la production d'un manuel de profils d'apprentissage collectifs selon les groupes de disciplines;
- la production d'enregistrement audio et vidéo comme amorce et/ou support à la consultation individuelle et collective.

9.3 La phase III:
1978-79

9.3.1 L'objectif global:
L'implantation-approfondissement, c'est-à-dire la vérification des hypothèses de bases.

9.3.2 La méthode de recherche
L'expérimentation dans différents cours de formation générale et de formation professionnelle par les professeurs.

9.3.3 Les critères d'évaluation

- la production d'un rapport synthèse de ces recherches;
- la préparation de nouveaux projets de recherche par les professeurs.

SCHEMA OPERATIONNEL DE L'APPRENTISSAGE
INDIVIDUALISE ET PERSONNALISE

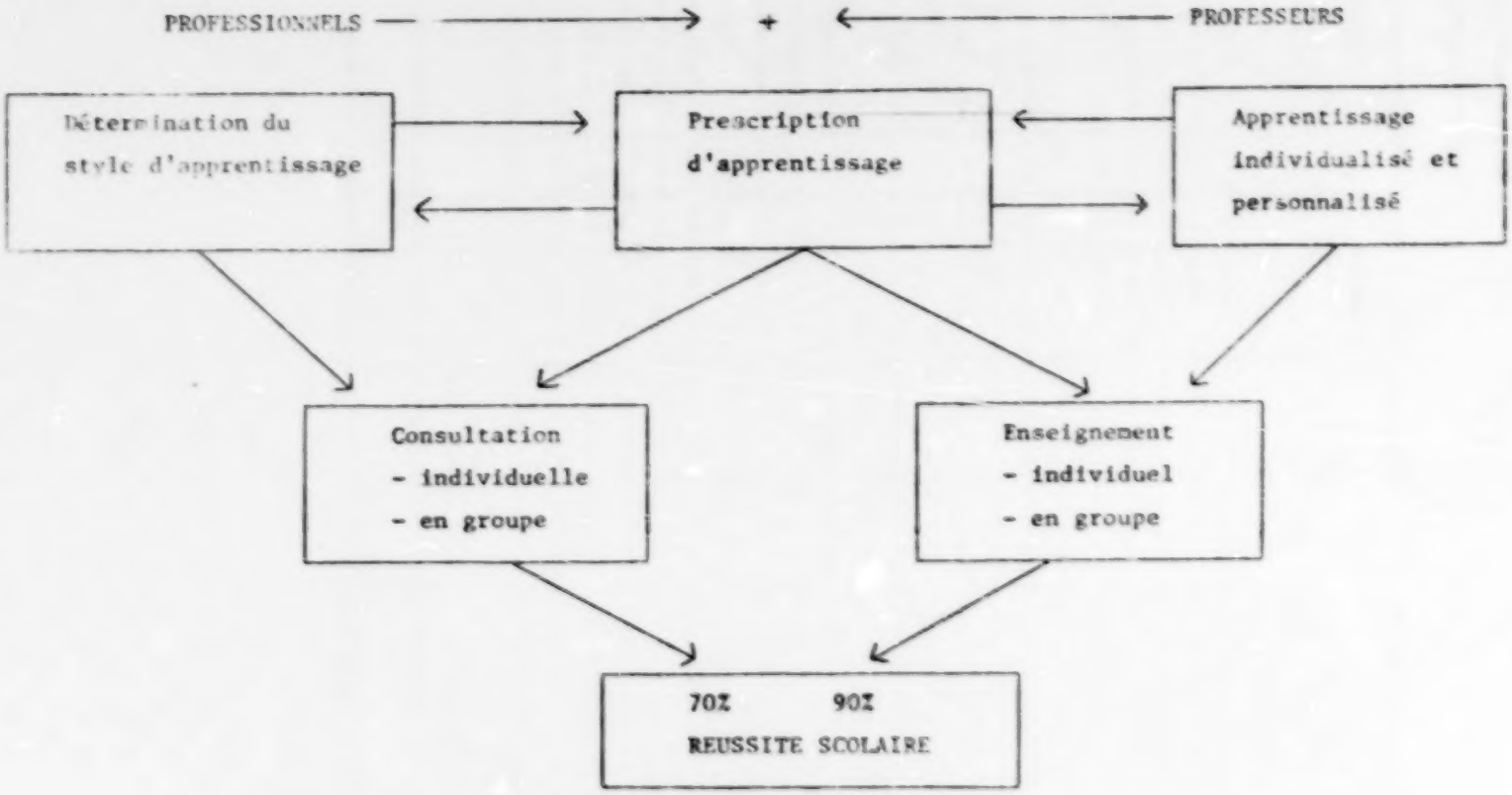

10. LE SCHEMA OPERATIONNEL DE L'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISE ET PERSONNALISE

11. LE PROFIL D'APPRENTISSAGE

NOM _____ GROUPE _____

PRÉNOM _____ NIVEAU SCOLAIRE _____

			NÉGLIGEABLES			MINEURS			MAJEURS				
			0	20	40	60	70	80	90	100	120	140	160
1	I (VI)												
2	I (AI)												
3	I (IQ)												
4	I (A)												
5	I (A)												
6	I (O)												
7	I (S)												
8	I (V)												
9	Q (CT)												
10	Q (CT)												
11	Q (CT)												
12	Q (CT)												
13	I												
14	A												
15	I												
16	M												
17	M												
18	D												
19	L												
20	(K)												
21													